

## Période de questions

Séance ordinaire du 15 décembre 2020 (à huis clos – par webdiffusion)

Questions	Réponses	Suivis à faire	État
<p><b><u>Brigitte Létourneau - 16, chemin du Grand-Pré</u></b></p> <p>Est-ce possible de mandater le Service des loisirs ou de l'environnement afin de mettre sur pied un comité qui s'adresse aux utilisateurs qui vont faire leurs courses à vélo ou à vélo avec assistance électrique depuis l'emprise nord-ouest du boulevard Saint-Luc (secteurs Saint-Luc et L'Acadie) vers les autres secteurs de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu?</p>	<p>En début d'année 2021, un sous-comité du comité de circulation sera créé pour inviter les citoyens à participer au rehaussement du réseau cyclable.</p>		Actif
<p><b><u>Julie Lefebvre - 33, rue François</u></b> <b><u>Cathy Émond - 547, rue Choinière</u></b> <b><u>Mélissa Déry - 515, rue Choinière</u></b> <b><u>Marie-Pier Goyette - 32, rue François</u></b> <b><u>Bruno Leblanc - 112, rue François</u></b></p> <p>Depuis plus de deux ans, je demande que les étudiants qui demeurent sur les rues Duquette, François et Choinière puissent profiter d'une traverse piétonnière sécuritaire pour se rendre à l'école. Comme plusieurs automobilistes n'immobilisent pas leur véhicule au passage des piétons (à l'angle du boul. d'Iberville et de la rue Héroux), j'ai pris l'initiative de recueillir le nom de ceux qui, comme moi, sont très inquiets (plus de 100 signatures). Je demande qu'une traverse lumineuse soit installée dans les plus brefs délais. En attendant que ce soit fait, je réclame la présence d'un brigadier.</p>	<p>Un avis est installé indiquant la mise en place d'un arrêt à compter du 7 janvier 2021.</p>		Clos

## Période de questions

Séance ordinaire du 15 décembre 2020 (à huis clos – par webdiffusion)

Questions	Réponses	Suivis à faire	État
<p><b><u>Jacques Carrier - 95, rue des Geais-Bleus</u></b></p> <p>Pourquoi, alors que nous en avons le plus besoin actuellement, n'avons-nous pas encore réussi à activer les panneaux de communication électronique installés au coin des rues Pierre-Caisse et Choquette? Quelle est la date prévue pour leur activation?</p>	<p>Les panneaux sont fonctionnels.</p>		<p>Clos</p>
<p><b><u>Dominic Pétrin - 808, boul. Saint-Luc</u></b></p> <p>J'ai effectivement reçu les détails de ma facture de 2015, cependant ma question de base était que quelqu'un m'explique la différence entre l'estimé de 2011 et ma facture de 2015, entre autres, comment se peut-il que ma facture ait augmenté de 5 % alors que le projet a coûté 22 % de moins, soit 2 269 151 \$ au lieu de 2 895 000 \$? Est-ce que je peux avoir les détails de la soumission de 2011 pour arriver à 10 181,43 \$ et est-ce que la Ville peut m'expliquer l'écart entre les deux? Est-ce que la Ville a changé la répartition des coûts?</p>		<p>En attente d'un suivi.</p>	<p>Actif</p>
<p><b><u>Martin Deland – 430, rue Laberge</u></b></p> <p>Ma question concerne les pistes cyclables. À partir du 1<sup>er</sup> novembre, les voitures peuvent se stationner dans les pistes cyclables et bloquent l'accès sur plusieurs rues à Saint-Jean, incluant ma rue Laberge. Serait-il possible de modifier cette date, car au 1<sup>er</sup> novembre, il y a encore de belles journées pour pratiquer le vélo. Il me semble que le 1<sup>er</sup> décembre pour stationner dans les pistes cyclables serait idéal, soit en même temps que la date limite pour la pose des pneus d'hiver sur les voitures.</p>	<p>Recommandations du Comité de circulation à venir en 2021.</p>		<p>Actif</p>

## Période de questions

Séance ordinaire du 15 décembre 2020 (à huis clos – par webdiffusion)

Questions	Réponses	Suivis à faire	État
<p><b><u>Diane Marchesseault – 101, Ruisseau-des-Noyers</u></b></p> <p>Dans le dossier du champ de tir de L'Acadie qui vise la fin de tous les tirs extérieurs (tirs aux pigeons d'argile et tirs à la cible), les promoteurs ont obtenu, en plus du 12 millions de dollars, 21 hectares sous forme d'une banque virtuelle de terrains sur les 47 hectares que la Ville a acquis lors de l'entente signée le 22 décembre 2016.</p> <p>Est-ce que la Ville peut expliquer le fonctionnement de la banque virtuelle de 21 hectares quant aux avantages monétaires que les promoteurs Carrière Bernier Ltée et 9088-7662 Québec inc. ont obtenus?</p>	<p>Monsieur le Maire est en attente d'une présentation détaillée et d'une évaluation de la valeur de cette banque virtuelle.</p>		Actif
<p><b><u>Roxane Rivard – 468, rue des Fortifications</u></b></p> <p>Lors de la séance d'information du projet du 371, boul. Saint-Luc, monsieur Benoît Fortin a répondu à une question concernant les eaux usées. Il a répondu qu'elles seraient acheminées vers l'autoroute 35. Pourquoi l'aqueduc serait-il branché au réseau existant, mais pas les eaux usées? Pouvez-vous préciser le tracé qui serait utilisé vers l'autoroute 35?</p>	<p>Il est prévu que les égouts du projet 371, boul. Saint-Luc soient acheminés via la rue des Échevins, vers la rue Marie-Curie, et ensuite vers la station de pompage #6.</p>		Clos

## Période de questions

Séance ordinaire du 15 décembre 2020 (à huis clos – par webdiffusion)

Questions	Réponses	Suivis à faire	État
<p><b><u>Roxane Rivard – 468, rue des Fortifications</u></b></p> <p>Lors de la séance d'information du projet du 371, boul. Saint-Luc, il y a eu plusieurs questions concernant l'implantation d'une nouvelle école dans le secteur Saint-Luc. Lors de sa réponse, madame Linda Bonneau a mentionné qu'il y avait des discussions, mais aucune confirmation. Pourtant, au même moment, le Canada Français publiait que la Ville et le Centre de services scolaire ont identifié deux sites dans le secteur Saint-Luc. Est-ce que le secteur des clubs de golf Les Légendes et/ou Les Boisés de la Mairie serait aussi visé par l'implantation d'une école?</p>	<p>Le directeur général adjoint et secrétaire général du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières nous a avisés qu'en raison des problématiques d'espace que nous avons dans nos écoles, ils ne peuvent pas garantir que tous les enfants résidants dans le secteur de l'école des Savanes pourront la fréquenter. Monsieur le Maire est en attente d'un complément d'information.</p>		Actif
<p><b><u>François Deland – 473, chemin du Grand-Pré</u></b></p> <p>Avec la dernière poursuite de la Ville au coût de 540 000 \$ envers neuf citoyens, à combien s'élève la facture totale des poursuites, mises en demeure et diverses actions judiciaires de la Ville depuis les trois dernières années?</p> <p>Qui paye la facture de ces poursuites de la Ville? Est-ce les citoyens avec leurs taxes?</p>	<p>Oui.</p>	<p>En attente d'un suivi.</p>	Actif  Clos

## Période de questions

Séance ordinaire du 15 décembre 2020 (à huis clos – par webdiffusion)

Questions	Réponses	Suivis à faire	État
<p><b><u>Diane Marchesseault – 101, Ruisseau-des-Noyers</u></b></p> <p>Considérant que les données des spécialistes en acoustique INGAC et SNC-Lavalin sont déjà disponibles au public à la Cour supérieure (16 juillet 2015) dans le cadre du dossier du club de tir de L'Acadie contre la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu qui touchait le règlement 1358 sur le bruit, est-ce que la Ville peut rendre ces données facilement disponibles au public en les déposant au conseil municipal ou peut-on faire une demande d'accès à l'information pour les obtenir sans qu'elles soient déposées au conseil municipal?</p>	<p>Le dossier vous sera transmis par monsieur le Maire.</p>	<p>En attente du dossier.</p>	<p>Actif</p>

## Période de questions

Séance ordinaire du 15 décembre 2020 (à huis clos – par webdiffusion)

Questions	Réponses	Suivis à faire	État
<p><b><u>Évelyne Beaudry – 1130, rue Berthelot</u></b></p> <p>Je salue l'intervention de M. Charbonneau faisant mention des rues et parcs jonchés de déchets au sol (24 nov.). Bien sûr, quelques déchets proviennent d'un manque de civisme. La plupart sont toutefois des items envolés des bacs lors des collectes municipales ou des commerces avoisinants. Comment est gérée cette tâche municipale de collecte de déchets au sol à Saint-Jean (Est-elle présente toutes les saisons? Combien y a-t-il d'employés assignés? À quelle position se trouve-t-elle dans la liste des tâches? Combien d'heures réelles y furent consacrées dans les années passées?)</p> <p>Il est arrivé que les citoyens mettent la main à la pâte, par moment, pour le ramassage des déchets. C'est néanmoins une responsabilité municipale. Ainsi, quelles actions prévoyez-vous mettre en place pour une amélioration (ex. : augmenter la place de cette tâche dans le rang des priorités des employés des travaux publics)? Pouvez-vous assurer aux 100 000 citoyens en droit de penser que leur Ville a des engagements envers eux afin de s'assurer que les rues et parcs soient propres et que le ramassage des déchets au sol sera fait de façon efficace et régulière dans le futur.</p>	<p>Une corvée pour le ramassage des déchets a lieu au printemps. Le Service des travaux publics analysera vos questions. Compo-Haut-Richelieu sera également informé.</p>	<p>En attente d'un suivi.</p>	<p>Actif</p>

## Période de questions

Séance ordinaire du 15 décembre 2020 (à huis clos – par webdiffusion)

Questions	Réponses	Suivis à faire	État
<p><b><u>Guy Samson – 148, rue Jacques-Cartier N.</u></b></p> <p>1) L'Église Trinity Church et son presbytère Epiphany House ont-ils été rénovés ou restaurés?</p> <p>2) Sur un coût évalué au départ à 4,4M\$ pour l'ensemble des travaux, quel a été le coût final et combien la Ville a-t-elle reçu en subvention de la part du gouvernement du Québec pour ce projet?</p> <p>3) Entre votre demande auprès du gouvernement du Québec pour sauvegarder ces bâtiments et la date de début des travaux, combien de mois se sont écoulés?</p> <p>4) J'aimerais connaître la vocation actuelle de ce bâtiment et le coût annuel de fonctionnement relié à celui-ci?</p> <p>5) Combien d'événements ont eu lieu depuis l'ouverture du site?</p>	<p>1) Restaurés.</p> <p>2) Coût final 5 175 000 \$ - Subvention de 1,4M\$.</p> <p>3) Subvention promise par le ministère en 2007 et le conseil a accordé la part municipale de financement en 2014. Début des travaux en 2015.</p> <p>4) Vocation presque exclusivement culturelle. Les dépenses inhérentes à ces occupations proviennent notamment de l'entente de développement culturel convenu entre le ministère, la Ville et la MRC. Coût annuel estimé à 40 000 \$.</p> <p>5) Compilation des données de 2019. En combinant l'utilisation des deux bâtiments et des jours d'animation extérieure sur le site, nous comptons 438 jours d'occupation depuis l'ouverture.</p> <p>Statistiques :</p> <p>Nombre de visiteurs répertoriés sur le site en 2019 :</p> <p>Éphémère : 7 556 personnes</p> <p>Autres activités : 3 700 personnes</p> <p>Total : 11 256 personnes</p>		Clos

# Période de questions

Séance ordinaire du 15 décembre 2020 (à huis clos – par webdiffusion)

Questions	Réponses	Suivis à faire	État
<p><b><u>Richard Guilmette – 251, rue des Bernaches</u></b></p> <p>1) Les usagers du transport adapté ont reçu une correspondance leur indiquant qu'ils doivent utiliser leur véhicule personnel s'ils doivent se rendre à la clinique de dépistage pour passer un test de dépistage à la COVID-19. Ma question est la suivante : Considérant que 99 % des usagers du transport adapté se déplaçant en fauteuil roulant n'ont pas accès à un véhicule personnel accessible, comment pourront-ils se rendre à la clinique de dépistage? Y a-t-il des arrangements pris avec le CISSSMC pour un dépistage à domicile? Si oui, les usagers du transport adapté ne sont pas au courant.</p> <p>2) Considérant que les personnes en situation de handicap sont des citoyens à part entière, quand la ville mettra-t-elle à la disposition de ces personnes un transport interrives, peu importe la raison motivant le transport?</p>	<p>1) Si le client <b><u>membre du transport adapté</u></b> identifié par la Santé publique pour passer un test de dépistage ne trouve aucun moyen, qu'il a épuisé ses options et qu'il appelle notre centre de réservation, le dossier sera alors transféré à la Division des transports. Nous tenterons alors de l'aider en communiquant avec notre partenaire Taxi Saint-Jean afin d'organiser le transport à nos frais (40 \$ la sortie + taximètre) et l'utilisateur devra payer le tarif de la grille tarifaire en vigueur.</p> <p>2) La Division des transports analyse présentement le sujet, lequel sera abordé lors d'une prochaine séance du Comité du transport.</p>		<p>Clos</p> <p>Clos</p>
<p><b><u>Sylvie Miron – 54, rue Pierre-Vézina</u></b></p> <p>Est-ce que le règlement sur l'affichage dans la ville a changé? Les employés de la Ville n'enlèvent plus les affiches des courtiers immobiliers. Pourtant le règlement l'interdit. J'aimerais savoir ce que la Ville compte faire pour qu'il soit respecté?</p>	<p>Non, le règlement n'a pas changé.</p> <p>Monsieur le Maire demande de faire appliquer la réglementation.</p>		<p>Clos</p>



## Période de questions

Séance ordinaire du 15 décembre 2020 (à huis clos – par webdiffusion)

Questions	Réponses	Suivis à faire	État
<p><b><u>Gilles Hébert – 91, Ruisseau-des-Noyers</u></b></p> <p>Fin avril début mai, j'ai transmis une question concernant le champ de tir de L'Acadie. La limite de 600 caractères du formulaire Internet ne couvrait que le tiers du texte. J'ai donc transmis la question en trois parties. Le 26 mai, monsieur Yvan Berthelot n'a présenté que le dernier tiers du texte. Qui a censuré les deux tiers du contenu informatif, privant ainsi l'électorat qui a donné 12M\$ au docteur Ouimet d'être informé du comportement de ce citoyen corporatif? Qui doit rendre des comptes à l'électorat : monsieur le greffier qui a reçu les trois envois ou monsieur Yvan Berthelot?</p>	<p>Toutes les questions reçues sont transmises aux élus, même si la question est scindée en plusieurs parties.</p> <p>Lors des séances publiques, le président de la séance dirige la séance et c'est lui qui fournit une réponse aux questions ou qui offre à un conseiller d'y répondre.</p>		Clos
<p><b><u>Gilles Hébert – 91, Ruisseau-des-Noyers</u></b></p> <p><i>La question s'adresse à monsieur le Maire :</i></p> <p>Une question présentée en 600 caractères donne la parole à l'électorat que durant 36 secondes alors qu'au bas du formulaire on dit qu'on a droit à 5 minutes.</p> <p>1- Pour respecter ces 5 minutes, on a droit à huit fois 36 secondes, donc à huit fois 600 caractères, soit 4800 caractères. En tant que président d'assemblée, allez-vous débâillonner le formulaire pour qu'il passe à 4800 caractères?</p> <p>2-Sinon, peut-on envoyer notre question en huit parties si nécessaire?</p> <p>3-Comment faire pour produire un document en appui à la question?</p>		En attente d'un suivi.	Actif

## Période de questions

Séance ordinaire du 15 décembre 2020 (à huis clos – par webdiffusion)

Questions	Réponses	Suivis à faire	État
<p><b><u>Gilles Hébert – 91, Ruisseau-des-Noyers</u></b> <i>La question s'adresse à madame Marcoux :</i></p> <p>Dans le rapport de la Commission Charbonneau, la juge Charbonneau, contrairement à monsieur Yvan Berthelot, ne parle pas "d'amitié", mais de "proximité" entre élus et promoteurs, tels les élus vus sur le bateau d'Accurso, le Touch, ou l'hameçonnage du maire de St-Stanislas-de-Kostka avec des billets de hockey.</p> <p>Madame Marcoux a-t-elle voté contre le projet sur la rue Champlain en se fiant à la parole de monsieur Yvan Berthelot qui, en parlant "d'amitié" entre élus et promoteurs, déformait le concept de "proximité" utilisé par la juge Charbonneau, menant ainsi l'électorat de St-Jean sur une fausse piste?</p>	Non.		Clos
<p><b><u>Gilles Hébert – 91, Ruisseau-des-Noyers</u></b> <i>La question s'adresse à madame Marcoux :</i></p> <p>Le juge Gaudet, dans un jugement présenté au conseil par madame Therrien le 26 novembre 2019, parle lui aussi de "proximité". Il a condamné Mont-St-Hilaire pour avoir enlevé un référendum à son électorat avec l'aide de MRC pour favoriser des promoteurs. Par. 79 : "L'octroi de ces permis bien avant l'échéance prévue peut laisser croire qu'il existerait une trop grande proximité des représentants de la Ville avec les intérêts des promoteurs." Madame Marcoux reconnaît-elle que le Projet Di Malo dans St-Eugène a bénéficié d'un semblable tour de passe-passe, de sa part, à la MRC?</p>	Non.		Clos

## Période de questions

Séance ordinaire du 15 décembre 2020 (à huis clos – par webdiffusion)

Questions	Réponses	Suivis à faire	État
<p><b><u>Diane Marchesseault – 101, Ruisseau-des-Noyers</u></b></p> <p>Dans le dossier du club de tir de L'Acadie l'article 20 de l'entente du 22 décembre 2016 : « Pendant le délai, les activités du champ de tir qui sont actuellement en opération sur le lot 6 022 234 pourront être maintenues conformément à la réglementation en vigueur. »</p> <p>Est-ce que la Ville, sans mettre en péril l'entente du 22 décembre 2016, peut se doter d'un règlement efficace au niveau du bruit provenant des champs de tir étant donné que Carrière Bernier et 9088-7662 ne respectent pas cette entente de mettre fin à tous les tirs extérieurs pour juillet 2020?</p>	<p>Un suivi sera fait auprès du conseil municipal en 2021 afin de présenter toutes les options possibles au niveau réglementaire.</p>		Actif
<p><b><u>Diane Marchesseault – 101, Ruisseau-des-Noyers</u></b></p> <p>L'ÉTS en collaboration a publié en novembre 2020 un guide à l'intention des municipalités sur la gestion et planification des activités récréatives extérieures bruyantes, dont les champs de tir.</p> <p>En attendant la décision des diverses cours de justice, ce qui risque d'être long et sans mettre en péril l'entente du 22 décembre 2016, est-ce que notre ville a l'intention de suivre ces recommandations de l'ÉTS et modifier son règlement actuel qui ne permet pas de contrôler les nuisances par le bruit provenant des activités des champs de tir?</p>	<p>Un suivi sera fait auprès du conseil municipal en 2021 afin de présenter toutes les options possibles au niveau réglementaire.</p>		Actif

## Période de questions

Séance ordinaire du 15 décembre 2020 (à huis clos – par webdiffusion)

Questions	Réponses	Suivis à faire	État
<p><b><u>Brigitte Létourneau - 16, chemin du Grand-Pré</u></b></p> <p>Comment la Ville peut-elle affirmer, sans étude hydrométrique, que le tarissement de la nappe phréatique qui approvisionne les puits artésiens des résidences des rues Bruno et de Salières n'est pas occasionné par le pompage intensif effectué par les golfs privés se trouvant à proximité de ces deux rues et obligera les propriétaires à déboursier des sommes variant entre 25 000 \$ et 35 000 \$ pour se brancher au service d'aqueduc de la ville?</p>	<p>La Ville ne possède aucun document à ce sujet.</p>		<p>Clos</p>
<p><b><u>Brigitte Létourneau - 16, chemin du Grand-Pré</u></b></p> <p>Sachant que la Ville a mandaté WPS pour effectuer des relevés sonores à proximité du club de tir de L'Acadie les 20, 21, 27 et 28 juin 2020 et les 22 et 23 août 2020, ce qui totalise six jours de relevés sonores sur une possibilité de 210 jours de tir, quel est le coût déboursé par la Ville à la compagnie WPS pour chacune de ces journées?</p>		<p>En attente d'un suivi.</p>	<p>Actif</p>